



Téléphone : 04 91 64 29 59

Adresse mail : [info@alerte.org](mailto:info@alerte.org)

## SEJOUR HIVER 2020

**Lieu:** Chalet du Parmelan (Haute Savoie) – 43 places

**Dates:** du 15 au 22 février 2020, pour les enfants et ados de 6 à 17 ans

**Frais de séjour : 440 euros** (voyage, assurance, hébergement et activités inclus). Rajouter 40 euros pour la location de matériel sur l'ensemble de la semaine.

**Voyage** en autocar

**Activités:** ski, découverte des sports de glisses, joie de la montagne...

Vous **pouvez envoyer tous vos documents par mail** à [info@alerte.org](mailto:info@alerte.org), excepter les règlements.

Informations supplémentaires sur le site internet : [ww.alerte.org](http://ww.alerte.org) ou par mail : [info@alerte.org](mailto:info@alerte.org)

## INFORMATIONS GENERALES

### VERSEMENT DES FRAIS

Un acompte de 130 € est demandé à l'inscription, ainsi que l'adhésion de 35€ (par famille et par an). Les versements se font :

- Par chèque à l'ordre de l'Alerte. Merci de :
  - o Faire un chèque pour l'adhésion
  - o Indiquer au dos du chèque le nom, le prénom de l'enfant ainsi que le nom du séjour (Hiver 2020)
- En chèques vacances éventuellement (sauf l'adhésion)

D'autre part, il est possible de trouver un arrangement pour le versement de ces frais. Nous en parler au préalable.

En cas d'annulation d'une inscription moins de trois semaines avant le départ, l'acompte reste acquis à l'association.

### ADHESION A L'ASSOCIATION

Tout participant à un de nos séjours doit être adhérent à l'Alerte. L'adhésion est fixée chaque année en assemblée générale, elle est annuelle et par famille. En 2020 elle est de **35,00 €**.

### INSCRIPTIONS

Le nombre de places est limité. Une inscription est considérée comme ferme lorsque nous sont parvenus :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée
- L'acompte demandé pour le séjour
- L'adhésion annuelle.

